Florence Bouillon, Jean-Christophe Sevin

Introduction : migrations et patrimonialisation en débats

Pour citer cet article :

Florence Bouillon, Jean-Christophe Sevin. Introduction : migrations et patrimonialisation en débats, *ethnographiques.org*, Numéro 12 - février 2007 [en ligne].
http://www.ethnographiques.org/2007/Sevin,Bouillon.html (consulté le [date]).

Sommaire

Migrations à Marseille : visibilités / invisibilités
L'inscription des sciences sociales dans les actions culturelles et patrimoniales

Notes
Bibliographie

Les deux parties qui constituent ce numéro, l'une consacrée au phénomène migratoire, l'autre à l'expertise dans le domaine du patrimoine, ne s'inscrivent évidemment pas dans le même champ de recherche. Les contributions de la première partie fondent en outre leur analyse sur des « études de cas » fortement ancrées empiriquement, celles de la seconde discutent d'un certain nombre de travaux existants et ont une optique rétrospective. L'introduction de ce numéro se fera donc en deux temps, et nous ne chercherons pas à établir des parallèles qui, quoique toujours possibles, n'apporteraient rien à la compréhension des questions abordées, sinon une probable confusion et une certaine artificialité. Un point commun cependant peut être souligné, qui caractérise l'ensemble de ce numéro : celui du souci d'informer et d'analyser la manière dont les sciences sociales se saisissent de questions qui font débats dans l'espace public et académique contemporain. C'est aussi le cas de la contribution de Karim Hammou qui, s'inspirant de la sociologie pragmatique, clôt cette livraison en analysant la mise à l'épreuve d'un groupe d'adolescents confrontés à l'enregistrement d'un disque de rap.

Migrations à Marseille : visibilités / invisibilités

Les quatre contributions de la première partie présentent des analyses fondées sur des enquêtes de terrain conduites dans la ville de Marseille. Pour autant, les enjeux soulevés sont loin de ne concerner que ce seul territoire. Ce dossier s'inscrit en effet dans le sillage d'un ensemble de travaux qui

réinterrogent les réalités du phénomène migratoire et la construction des catégories utilisées pour le penser. L'objet "migrations" est longtemps demeuré relativement marginal en France, comparativement à la vitalité des recherches menées aux Etats-Unis depuis presque un siècle. Les recompositions actuelles des dynamiques migratoires *via* les processus de mondialisation ont suscité un regain d'intérêt pour la question, dont témoigne la multiplicité des ouvrages, colloques, séminaires et formations universitaires qui lui sont consacrés. On ne traitera pas ici directement du transnationalisme, même si le lecteur retrouvera dans les pages qui suivent des réalités qui peuvent être inférées aux effets de la mondialisation, par exemple la féminisation et la précarisation des migrants algériens abordées par Sandrine Musso.

Le nœud problématique de ce dossier se situe autour d'une autre question, elle aussi moins abordée en France qu'outre-atlantique, qui est celle de la catégorisation de l'altérité, abordée sous l'angle des conceptions à la fois *emic* et *etic* des mouvements migratoires. La thématique des migrations semble durablement indexée aux paradigmes du « contrôle » et de la « clandestinité » dans l'espace politico-médiatique français. Nous avons dès lors choisi de revenir sur certaines réalités masquées par cette approche rétive à la complexité, à partir de la dialectique du visible et de l'invisible, qui constitue le cadre problématique de ce dossier. Avant d'y revenir, précisons en quoi le terrain marseillais nous a paru pertinent pour en traiter.

Marseille a ici le statut de « laboratoire », plus précisément encore, d'outil et de support de description de la manière dont se construisent des formes individuelles et collectives d'appréhension de l'altérité, entre mémoires sélectives et itinéraires différenciés. Toute l'histoire de Marseille (et de sa région) est marquée par l'immigration, principale source de son expansion démographique. La situation géographique de la ville, proche de la frontière italienne et bordée par le bassin méditerranéen (les effets de la proximité spatiale sont soulignés par Francesca Sirna), explique pour une large part sa fonction ancienne d'accueil et de transit. Une autre caractéristique tient à la centralité des populations migrantes : à l'instar d'une proportion importante de ménages pauvres, les migrants résident en grande partie au cœur de la ville. On peut bien sûr complexifier le propos : nombreuses sont les populations issues des migrations (et leurs descendants) qui habitent les grandes cités du nord de la ville, comme l'illustre l'article de Nadine Roudil ; le centre-ville comprend quant à lui des zones de richesse qui laissent peu de place à ceux qui sont identifiés comme « étrangers ». Mais les quartiers centraux de la Canebière, Belsunce, Noailles, le Panier, sont autant de territoires massivement occupés par des générations successives de migrants européens, maghrébins, africains et asiatiques, qui trouvent là depuis la dernière guerre au moins un lieu de résidence à bas coût, de sociabilités et de solidarités, de possibles affaires commerciales enfin [1].

Le « cosmopolitisme marseillais » est aujourd'hui instrumentalisé par le marketing urbain et transformé en argument de vente d'une capitale du sud métisse et colorée. Les carnavals « interculturels » orchestrés par la ville depuis la fin des années 1990, les subventions accordées à la *Fiesta des Suds* (en particulier par le Conseil Général), qui se veut « lieu de diversité et de brassage », témoignent de ce travail d'élaboration d'une identité plurielle [2]. Les romans de Jean-Claude Izzo font la part belle aux histoires d'amitié entre des hommes issus de diverses migrations, les supporters de l'Olympique de Marseille se définissent volontiers comme antiracistes face à un PSG stigmatisé comme « fascisant », les appels à la fraternité interethnique sont la marque de fabrique des groupes de rap et de raga locaux... : l'« identité marseillaise » est en grande partie construite autour de cette symbolique du mélange et de la tolérance, cohabitation pacifique et harmonieuse de toutes les « différences ». Autre versant du cosmopolitisme, la ville serait particulièrement douée pour l'intégration des étrangers. Cette thèse, qui a souvent présidé aux explications du calme relatif des cités marseillaises, notamment au cours des émeutes des banlieues de l'automne 2005, trouve confirmation dans des études récentes qui montrent que les adolescents originaires d'Algérie (Cesari, Moreau, Schleyer-Lindenmann, 2001)

comme des Comores (Moreau, 2005) se « sentent » fortement marseillais, ce qui attesterait de la « grande capacité d'intégration qu'offre Marseille » (2005 : 38) [3] ; ou bien encore par celles qui décrivent une tradition civique marseillaise, républicaine et égalitariste, autorisant aujourd'hui l'expression politique et l'intégration des « exclus » et des « sans » (Donzel, Guilhaumou, 2005). Marseille apparaît donc à la fois comme ville de migrations, de circulations et d'altérité, et comme creuset d'identité locale. La centralité d'une partie des migrants récemment arrivés et la valorisation du cosmopolitisme « sur-visibilisent » en quelque sorte la présence sans cesse renouvelée de ceux qui arrivent de pays étrangers.

Mais les usages politiques de la rhétorique du « cosmopolitisme marseillais » contribuent à laisser dans l'ombre un certain nombre de réalités. Il va sans dire d'abord que la mixité n'est pas une valeur partagée par tous et qu'une partie de la population tolère très mal l'arrivée et la présence de migrants dans la ville. La montée de la xénophobie dans les années 1970, qui fera passer Marseille du statut médiatique de « carrefour du monde » à celui de « capitale du racisme » (Gastaut, 2004), les taux élevés du vote en faveur du Front National depuis la fin des années 1980 en témoignent [4]. En outre, Marseille fait aujourd'hui l'objet d'une superposition inédite de dispositifs visant à « reconquérir » le centre-ville, « envahi » par les populations étrangères et déserté par les habitants « qui payent des impôts », selon la terminologie employée par son maire [5]. L'objectif explicite de ces opérations est d'attirer investisseurs et classes moyennes, de favoriser l'implantation d'activités économiques et de revaloriser le bâti et les logements de la zone. Leur fonction latente est de modifier la composition de la population habitante en attirant les classes moyennes cultivées (étudiants, artistes, professions libérales) et en contraignant indirectement [6] les familles peu fortunées à gagner les quartiers d'habitat social du nord de la ville. Tout se passe comme si l'invisibilisation des ménages paupérisés et des migrants était la condition du succès de la réhabilitation. C'est au prix de l'occultation de l'urbanité produite par les citadins « indésirables » que pourrait s'accomplir l'entreprise de séduction des investisseurs et autres classes supérieures attendus. Enfin, les étrangers et les immigrés [7] ne sont pas aussi nombreux dans la ville et la région que certains se plaisent à l'affirmer. La ville de Marseille compte 6,8% d'étrangers en 1999, soit un point de plus que la moyenne nationale, mais bien moins que d'autres grandes villes (12,9% à Strasbourg, 14,5% à Paris selon les chiffres Insee de 2003). La proportion d'étrangers en situation de pauvreté y est en revanche particulièrement forte, comparativement à d'autres villes de France [8]. Moins nombreux qu'on ne le croit et moins nombreux que par le passé, les migrants non européens sont plus pauvres que ce que l'idée de « ville métissée » le laisserait supposer.

Ville de brassage, ville populaire, ville métissée, Marseille est bien tout cela à la fois. Il n'empêche que les inégalités et les discriminations caractérisent au moins autant la ville que son caractère « multiculturel ». Ainsi Marseille incarne-t-elle de manière particulièrement saillante la tension entre valorisation médiatique des migrations et volontés socio-politiques d'invisibiliser les migrants. La mémoire, les dynamiques, les réalités du phénomène migratoire se trouvent tour à tour surexposées ou tronquées en fonction des contextes d'énonciation et des intérêts des divers acteurs sociaux. Ce dossier voudrait, modestement et partiellement, mettre en lumière certains aspects dont on pense qu'ils ont été par ailleurs peu ou insuffisamment éclairés.

Un entretien avec l'historien Emile Temime ouvre ce numéro. Emile Temime a consacré une grande partie de sa vie et de son travail à raconter (car ses ouvrages, tout de précision et d'érudition, se lisent aussi comme des récits) l'histoire des migrations à Marseille. Cet entretien nous éclaire au moins sur trois points : l'auteur y fait état d'un itinéraire professionnel au cours duquel la rencontre avec d'autres disciplines a revêtu une importance particulière, toujours incarnée par des hommes, au premier rang desquels Abdelmalek Sayad, avec lequel il nouera des liens amicaux et intellectuels intenses. L'historien nous rappelle alors la nécessité de prendre en compte la perspective diachronique pour produire une

ethnographie des mondes contemporains, comme l'utilité de l'anthropologie du présent dans la compréhension du passé. Enfin, cet entretien restitue la densité historique des processus de mise à l'écart et d'insertion des vagues successives de migrants à Marseille. Il introduit ainsi l'article de Francesca Sirna, qui se ressaisit de cette question des conditions socio-historiques dans lesquelles se déroule la migration, à partir de l'itinéraire résidentiel de deux migrants italiens dans le Marseille de l'après-guerre. L'auteure montre que l'attention accordée traditionnellement (et avec raison) par les sciences sociales aux souffrances de l'immigré ne sauraient faire l'économie d'une analyse des écarts constatés dans le sentiment de *réussite* exprimé par les intéressés. Le mouvement migratoire n'apparaît plus dès lors seulement comme une rupture de liens : il est fonction de ces liens (de leur nature, de leur diversité, de leur densité), en génére de nouveaux et réagence les anciens. La question du visible et de l'invisible est ici abordée de deux manières : sur un plan empirique, elle permet d'interroger le choix de l'espace de mise en visibilité de la réussite sociale (ici ou là-bas) ; sur le plan théorique, elle propose des pistes interprétatives à propos de la recomposition des liens sociaux en migration jusqu'alors insuffisamment mises en exergue, selon l'auteure, dans les travaux scientifiques.

La cité de la Castellane dans laquelle l'un de ces migrants italiens achève son parcours résidentiel est l'observatoire choisi par Nadine Roudil pour aborder la question du « jeu » des catégorisations ethniques au sein du travail social à la fin des années 1990. L'article montre en effet que les salariés du centre social de la cité, grand ensemble des quartiers nord, fondent la base de leur travail « socialisateur » sur la non prise en compte des particularismes identitaires des « jeunes du quartier », en même temps qu'il en font une condition de leur intégration à la société française. Ici, le prisme du visible raisonne avec celui du dicible, et réinterroge le cadre républicain de la citoyenneté. Sandrine Musso nous ramène pour finir dans le cœur de la ville, où prend place une forme méconnue et invisible de prostitution. A partir de l'observation *in situ* du travail de rue effectué par une association de prévention des risques, l'auteure met à jour la tension entre identification de ce public, effets de désignation et risques de stigmatisation. A l'invisibilité des prostituées dont il est question pour le citadin ordinaire répond la sur-médiatisation de la figure de la prostituée étrangère ; à la discrétion de ces femmes algériennes qui se « fondent » dans le centre-ville, la nécessité du repérage pour l'association qui entend leur venir en aide. A la différence des situations décrites par Nadine Roudil, l'ethnicité apparaît ici comme une ressource pour les travailleurs sociaux, qui fondent une partie du travail de la médiation sur des compétences linguistiques et culturelles tirées de leur expérience migratoire.

Les questions abordées dans ces contributions ne sont pas nouvelles : elles participent plutôt d'une interrogation sans cesse renouvelée sur l'appréhension par une société donnée de ceux qui lui sont étrangers, ou sont perçus comme tels. Ce dossier révèle *in fine* l'existence d'une tension structurelle, entre la faible prise en compte des réalités de la discrimination et de la pauvreté et les usages parfois pernicieux de la thématique de l'ethnicité, entre co-construction d'une place "invisible" par des politiques du discrédit et aspiration des migrants à participer à une société qui demeure largement aveugle aux multiples registres de l'inscription socio-spatiale dans la ville et la cité.

L'inscription des sciences sociales dans les actions culturelles et patrimoniales

Les articles qui composent cette seconde partie se présentent comme des tentatives d'examen pragmatique de la discipline à laquelle appartiennent leurs auteurs. Noël Barbe, Jacques Cheyronnaud, Lothaire Mabru et Jean-Louis Tornatore écrivent leur contribution depuis la position que leur confère leur

pratique professionnelle et leur expérience au sein d'institutions en charge d'ethnologie et d'ethnomusicologie. Ils explorent non seulement les relations entre la production des savoirs et les différentes modalités d'application qu'ils sont susceptibles de connaître, mais aussi le rapport qu'instaure leur discipline avec ceux qu'elle prend pour objet d'étude. Bien que la distinction entre recherche appliquée et recherche pure, que pourrait présupposer le terme même d'application, ne soit pas forcément tranchée dans toutes les situations évoquées au cours de ces articles, celle-ci peut néanmoins servir, jusque dans sa remise en cause, de thème commun à cet ensemble de textes. A ce thème commun se joint la question de la construction de l'objet de recherche, en rupture ou en co-production avec ceux qui sont étudiés. Les auteurs abordent ces questions à travers l'analyse des controverses qu'elles suscitent, tout en les resituant dans une dynamique institutionnelle, qui ne peut être dissociée de l'analyse du contenu des pratiques scientifiques.

Deux points, ici, nous paraissent pouvoir être plus particulièrement soulignés, en tant que problématiques transversales aux quatre contributions. Tout d'abord, la manière dont se caractérisent les places assignées à ceux qui sont chargés de produire le savoir scientifique comme à ceux qui en sont destinataires, lorsque le problème de l'application est pensé en termes de diffusion des savoirs. Ensuite, la façon dont se manifeste l'éventuelle remise en cause de cette distribution de places.

L'analyse des trois opérations textuelles de configuration [9] d'application de l'anthropologie par Noël Barbe, nous servira de panorama à l'aide duquel nous présenterons ces points transversaux. L'application [10], comme il le rappelle, est le lieu « où se tricotent les rapports souhaitables entre "monde savant" et "monde social" », entre le dehors et le dedans d'une discipline [11]. A partir de la configuration promue par Claude Lévi-Strauss apparaissent, par comparaison, les déplacements qu'introduisent deux autres configurations, portées cette fois par Michel Leiris et Roger Bastide. Dans la configuration lévi-straussienne, la question de l'application est sous-tendue par le souci d'installer l'anthropologie dans le paysage des sciences sociales, qui passe par une épreuve consistant en l'établissement de son utilité. Ce que Claude Lévi-Strauss déplore. L'anthropologie « réclamerait vainement une reconnaissance que ses conquêtes théoriques devraient suffire à lui valoir, si, dans le monde malade et anxieux qui est le nôtre, elle ne s'employait pas aussi à démontrer *à quoi elle sert* » (1974 : 418). Il résout cette question de l'application en proposant la diffusion des savoirs de l'anthropologie vers différents lieux, « lieux politiques de gouvernement de l'altérité peu équipés » pour ce qui concerne les migrants, ou bien le musée d'anthropologie. Celui-ci doit, pour Lévi-Strauss, être attentif à la transformation du monde par suite de l'homogénéisation impulsée par l'Occident, qui tend à faire disparaître la diversité. Pour Noël Barbe, « la visée de ce lieu d'application est interne à la discipline. La question même de l'application peut être posée, le rôle "social" du musée n'étant pas discuté ni évoqué. » Tentant ensuite de voir dans quelle mesure les configurations qu'il dégage lui paraissent à l'œuvre « dans l'encastrement de la discipline » avec des projets d'actions culturelles et patrimoniales, l'auteur repère la position lévi-straussienne « à l'œuvre lorsque l'action culturelle est pensée comme diffusion des résultats de la recherche, le "public" en étant conçu comme un simple récepteur d'une action devenue pédagogique. » En témoigne, les « premières formes d'intervention/d'installation de l'ethnologie au sein du ministère de la Culture », dans le cadre de la création de la Mission du Patrimoine ethnologique. Dans cette politique nationale du patrimoine qui se met alors en place, « l'application de l'anthropologie à la question patrimoniale comme circulation de ses savoirs vers un public non-spécialiste ou amateur y est omniprésente ».

C'est dans ce même moment de la naissance de la mission du Patrimoine ethnologique que Jacques Cheyronnaud, ancien directeur du département d'ethnomusicologie du Musée national des Arts et Traditions Populaires, fut appelé à participer « à l'entreprise pédagogique » en direction des associations du mouvement revivaliste autour du collectage des musiques traditionnelles, dans le but de les former aux techniques « d'arraisonnement ethnographique ». Nous serions ici aussi dans une

application à visée interne, avec comme lieu le Musée national des Arts et Traditions Populaires et avec l'ethnomusicologie institutionnelle comme discipline de certification, de conservation, de description et d'exposition des collectes. Même si dans ce cas, en suivant Jacques Cheyronnaud, il est possible de questionner la distinction entre application et recherche pure, tant les fondements de l'institutionnalisation de l'ethnomusicologie-de-la-France sont étroitement liés à la certification et la conservation des collectes : « l'essentiel du fondement disciplinaire qui a permis les résultats obtenus a été finalisé pour la sauvegarde raisonnée, elle-même dirigée sur une dynamique d'encyclopédisation culturelle aux formats didactiques de l'institution (vitrines, expositions, collections sonores par exemple) ».

Lothaire Mabru rappelle que l'impulsion pour la sauvegarde de ce patrimoine venait du mouvement revivaliste des musiques traditionnelles. Et c'est ce genre d'initiative, ici le mouvement de collectage, assurément parmi d'autres dans l'émergence du champ patrimonial, qui non seulement est pris en compte dans le rapport Benzaïd — qui initie la création de la mission du Patrimoine ethnologique — mais qui, d'une certaine façon, conditionne la réussite de la politique nationale du patrimoine. Le rapport fait ainsi mention de la volonté de « déceler à quel point l'action culturelle proposée correspond à une volonté de la population de participer à l'étude et au sauvetage de son patrimoine. Parce que seule, en effet, la prise de conscience et la participation du public concerné peuvent assurer des résultats probants en ce domaine, l'action culturelle devra contribuer à sa sensibilisation et répondre à une véritable attente locale » (1980 : 46).

On pourrait néanmoins voir cette recherche de pureté à l'œuvre dans l'autonomisation de ce secteur disciplinaire que représente l'ethnomusicologie-de-la-France. Ce que montre Jacques Cheyronnaud qui examine sa quête de légitimité qui l'amènera, non seulement à se démarquer de la « démarche historico-philologique de la "Vieille chanson folklorique" et sa quête aporétique de la version première », mais aussi à camper sa spécialisation de « musique traditionnelle de France », afin de se donner une visibilité et d'établir la dignité de ses objets face à ses aînées, la musicologie et l'ethnomusicologie prestigieuse des expéditions lointaines. C'est en convoquant cette dynamique d'institutionnalisation que l'auteur explique dans quel sens il faut entendre les critiques d'enfermement qui furent adressées par le mouvement revivaliste des musiques traditionnelles à l'ethnomusicologie. Cette dernière se voyant alors accusée de fourvoiement dans des « exercices de pure scientificité sur un matériau de patrimoine commun, au détriment d'un impératif d'ouverture et de diffusion — à la cité ». Ce mouvement réclamait notamment un accès aux documents sonores issus des collectes et par là, leur « ouverture à une nouvelle dotation de sens ». Mais l'auteur pose la question : pour les fondateurs de ce secteur disciplinaire de l'ethnomusicologie-de-la-France, qui avaient réussi à établir des objets de folklore en objet de science, « ces exigences revivalistes ne menaçaient-elles pas de faire rétrograder le lent et pugnace travail de scientificité qui avait absorbé leur carrière ? »

Ce type de configuration, dans laquelle le savoir est élaboré dans un lieu séparé qui se définit par l'obtention de l'objectivité et qui diffuse ensuite ses résultats en direction d'un public, cette séparation des rôles, sans possibilité de débordement de l'un à l'autre, peut se retrouver dans la controverse analysée par Jean-Louis Tornatore à propos de l'ouvrage *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux* (Rautenberg *et al.*, 2000). L'ouvrage est issu de recherches initiées par la mission du Patrimoine ethnologique, et plus particulièrement d'un appel d'offre intitulé « Nouveaux usages de la campagne et patrimoine », qui se donnait pour objet « les phénomènes de patrimonialisation des territoires ruraux. ». Cet appel d'offre intégrait une interrogation sur le rôle « des institutions de connaissance et de protection du patrimoine dans la recomposition des territoires ruraux ». Les critiques porteront alors sur la confusion entre le chercheur et l'objet de la recherche, sur le « défaut d'objectivation de la « demande sociale » formulée par les institutions commanditaires ». C'est-à-dire au fond, l'absence de rupture épistémologique qui permettrait l'établissement d'une

signification objective du patrimoine rural. C'est une forme de recherche qui est mise en cause, dont l'expertise ne prétend pas se distinguer radicalement de celles produites par d'autres acteurs du patrimoine. Cependant, Jean-Louis Tornatore constate que dans leur réponse aux critiques, les auteurs de l'ouvrage incriminé, laissent dans l'ombre « l'ambiguïté et la complexité de la dynamique dont est issu l'ouvrage ». Afin d'expliciter cela il se livre à « un exercice d'archéologie symétrique des positions », archéologie de la critique puis archéologie de l'ouvrage collectif. Concernant la critique, celle-ci peut renvoyer à une divergence avérée en sociologie, entre une posture critique fondée sur la rupture épistémologique et une posture pragmatique. Pour cette dernière, l'enquête, bien que mieux équipée et soumise aux exigences de méthodes scientifiques, ne se distingue pas radicalement de celle qui peut être initiée hors du monde savant. La recherche implique alors un mode de construction de l'objet qui ne repose pas sur une mise à distance de ceux qui sont censés en fournir les données.

Une mise à distance qui peut être aussi d'ordre temporelle, comme dans le cas de l'ethnomusicologie. Jacques Cheyronnaud décrit ainsi sa propension à considérer la spécificité de la musique traditionnelle, non seulement dans un écart avec le système de médiation graphique de la partition, mais aussi en la traitant comme « traces » ou « marques » du passé, dont il resterait à faire l'inventaire. Lothaire Mabru en témoigne aussi quand il décrit, avec l'appui de son expérience de collecteur, comment seul le critère de la distance temporelle était retenu dans l'octroi du label « musique traditionnelle », alors que la réappropriation d'apports extérieurs en tant qu'expression d'une manière de faire n'était pas retenue. Ainsi qu'il le montre, ces opérations de sélection sont bien des procédures de construction de l'objet « musique traditionnelle ». Se démarquant de ces critères problématiques, le collecteur se déplacera vers une ethnographie des pratiques musicales en milieu rural, « sans préjuger d'une quelconque appartenance de ces pratiques à une catégorie culturellement construite. » Sans préjuger non plus alors, pourrions-nous ajouter, d'une appartenance à un temps autre [12].

Revenons maintenant vers la configuration de l'application de l'anthropologie portée par Michel Leiris et ses déplacements par rapport à la configuration lévi-straussienne. Dans un texte tiré d'une conférence — « L'ethnographie devant le colonialisme » [13] -, Michel Leiris indique les problèmes que pose à l'ethnographe, dans cette situation, l'exercice de sa profession. Il met notamment en avant deux choses : premièrement la nécessité de prendre conscience que les problèmes élaborés par les ethnologues, le sont depuis leur discipline, « pour des raisons très diverses qui peuvent être excellentes mais, jusque dans les meilleurs cas, ne sont jamais que *nos* raisons. » Deuxièmement, et en conséquence, il faudrait s'inspirer pour l'orientation des recherches, des besoins exprimés par les intellectuels des pays dans lesquels les ethnographes enquêtent. Ces deux déplacements qu'introduit Michel Leiris, remarque Noël Barbe, concernent la place accordée à ceux que l'on étudie dans la procédure de définition de l'objet d'étude, qui ne sont plus assignés à la seule fonction de source documentaire. Et de façon concomitante, c'est aussi une assignation différente à la fonction de l'ethnologue dans le dispositif de recherche, qui doit prendre en compte les rapports de force dans lesquels il s'inscrit comme enquêteur.

Dans une situation toute autre il est vrai, mais qui concerne aussi le mode de documentation et la définition de l'objet de recherche, ces déplacements évoquent ceux exposés par Jean-Louis Tornatore à propos de l'ethnologie du patrimoine. Ce dernier remarque que c'est la confrontation de l'ethnologue, « dans l'exercice même de son expertise », avec celles qui peuvent être produites par d'autres types d'acteurs engagés dans un travail de mise en patrimoine, qui l'a conduit à réfléchir sur sa position, « sur l'application de ses productions et son implication dans le travail sans cesse reconduit de qualification patrimoniale ». C'est dans cette perspective qu'il évoque l'émergence de ce qu'il qualifie de « tournant réflexif » dans l'ethnologie du patrimoine — au sein du dispositif de la mission du Patrimoine ethnologique — et qui consiste en deux déplacements. D'une part, le patrimoine ethnologique en tant qu'objet de certification, cède la place à une ethnologie de l'activité patrimoniale. D'autre part,

l'ethnologue se déplace d'une expertise documentaire vers une expertise participative, qui s'ouvre à un espace de discussion de ses objets.

Cependant, en nous référant cette fois à son archéologie de l'ouvrage collectif évoquée plus haut, Jean-Louis Tornatore constate qu'alors même que les appels d'offre concernant le patrimoine rural, lancés par la Mission Patrimoine ethnologique, mentionnaient « la participation d'acteurs scientifiques aux processus de mise en patrimoine », celle-ci n'a pas été suffisamment problématisée. Ce qui peut expliquer la controverse suscitée par *Campagnes de tous nos désirs*, qui rendait compte de recherches effectuées dans le cadre de ces appels d'offre, et les critiques évoquées plus haut. Jean-Louis Tornatore déplore alors cette « négociation imparfaite » du tournant réflexif, qui marque une occasion manquée pour la discipline ethnologique, « de sortir de son bornage documentaire et de s'ouvrir à un questionnement — relativement peu développé en ethnologie de la France — sur le statut du savoir qu'elle produit ».

Pour finir, n'est-ce pas d'une certaine manière la question que pose Jacques Cheyronnaud à propos de l'ethnomusicologie-de-la-France, pour laquelle l'objet de son investigation réside dans l'instruction d'un objet « musique », comme « entité déjà-là, ramassée sur elle-même », sans prendre en compte la dimension performative de cette instruction, qui contribue à mettre en forme ce qu'elle cherche à « découvrir » ? Le tournant réflexif a-t-il seulement eu lieu en pratique avant d'être problématisé ? C'est aussi ce dont témoigne en un sens Lothaire Mabru, quand, évoquant les ethnomusicologues qui s'appuient sur l'oralité comme critère de définition de la musique traditionnelle, il se demande si ceux-ci n'empêchaient pas ainsi « toute possibilité de problématisation anthropologique de l'objet musique dans nos sociétés ».

Notes

[1] Alain Tarrius (2000) et Michel Peraldi (2001) ont travaillé de manière approfondie sur les modalités du commerce informel impulsé par des migrants à Marseille.

[2] Sur le sujet, on lira l'article de Christian Rinaudo et *al.* (2007). Il faut aussi mentionner la longue tradition clientéliste des élites politiques marseillaises, qui « fabriquent » en quelque sorte de la communauté et, tout en favorisant l'ascension sociale de certaines, en excluent d'autres (africaines et maghrébines en particulier). Sur le sujet, on lira les travaux de Cesare Mattina (2005) ainsi que l'ouvrage de Michel Peraldi et Michel Samson (2006).

[3] D'autres articles parus dans le même numéro de la revue *Faire Savoirs* nuancent cependant cette thèse, en montrant par exemple que les personnes d'origine arménienne, pourtant en France depuis trois ou quatre générations, disent se sentir davantage « arméniennes » que « françaises » ou « marseillaises » (Jaloux, 2005). L'auteure reste toutefois prudente sur l'interprétation d'un tel résultat, qui peut aussi se comprendre comme la conséquence d'une forte assimilation : « une fois la communauté bien intégrée, on peut se permettre d'affirmer son identité d'origine » (2005 : 40).

[4] Christophe Traïni (2002), dans son analyse du vote en faveur du Front National en PACA en 2002, contredit pour une large part la thèse du vote populaire, en montrant qu'il est essentiellement le fait d'habitants de zones peu urbanisées et relativement prospères.

[5] Extrait d'une tirade fameuse du maire J.C. Gaudin, parue dans *La Tribune* le 5 déc. 2001 : « Le Marseille populaire, ce n'est pas le Marseille maghrébin, ce n'est pas le Marseille comorien. Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. Moi, je rénove, je lutte contre les marchands de sommeil, et je fais revenir des habitants qui payent des impôts ! ». Cette aspiration à la « reconquête » du centre-ville n'est pas nouvelle : elle sous-tend nombre de projets et de plans d'urbanisme, publics et privés, depuis le XIX siècle au moins.

[6] C'est-à-dire en laissant jouer le jeu du marché : les prix des loyers augmentant suite aux opérations de réhabilitation, les populations modestes ne peuvent se reloger sur place, et doivent quitter le centre pour une périphérie moins onéreuse. Nous sommes là face à un phénomène bien connu de la sociologie urbaine. « En effet, la destruction de quartiers populaires ou leur réhabilitation ont souvent pour effet de faire partir les couches sociales les plus modestes, en raison d'une augmentation des loyers, immédiate ou à moyen terme. Cela n'empêche pas les opérateurs de faire valoir leur objectif de mixité sociale » (Fijalkow, 2004 : 56). La responsabilité des pouvoirs publics est cependant directement en jeu, puisque la décision de ne pas imposer de contrepartie en termes de conventionnement de loyers aux investisseurs bénéficiant de la défiscalisation liée à la réhabilitation relève bien du choix politique.

[7] Ces derniers étant nés à l'étranger de nationalité étrangère, mais pouvant avoir acquis la nationalité française.

[8] Près de 100 000 étrangers vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté en PACA en 1999 (Pillet, 2000). Plus encore qu'ailleurs, les immigrés sont particulièrement touchés par le chômage : 29,5% sont dans cette situation en 1999, soit 12 points de plus que la moyenne nationale.

[9] Que l'auteur définit comme la combinaison d'une situation, de personnages et d'une épreuve.

[10] Sur la notion d'application voir Lenclud (1995a) et (1995b).

[11] Sur la notion de discipline voir Boutier, Passeron, Revel (2006).

[12] Sur la tendance de l'anthropologie à expulser son objet d'étude dans un temps autre, ce que son auteur qualifie de « déni de co-temporalité » — co-temporalité pourtant nécessaire à l'enquête — nous renvoyons à l'ouvrage classique de Johannes Fabian traduit récemment (2006).

[13] Publié en août 1950, dans les *Temps Modernes*, puis dans *Cinq études d'ethnologie* (1969).

Bibliographie

BENZAÏD Redjem, 1980, *L'ethnologie de la France. Besoins et projets*, Paris, La Documentation Française.

BOUTIER Jean, PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), 2006, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Coll. "Enquête" (5), Paris, Editions de l'EHESS.

CESARI Jocelyne, MOREAU Alain, SCHLEYER-LINDENMANN Alexandra, 2001, *Plus marseillais que moi tu meurs ! Migrations, identités et territoires à Marseille*, Paris, L'Harmattan.

DONZEL André, GUILHAMOU Jacques, 2005, "Marseille, ville de tradition civique", *Faire Savoir*, 5 : 69-74.

FABIAN Johannes, 2006 (1983), *Le temps et les autres*, Toulouse, Anacharsis.

FIJALKOW Yankel, 2004, *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte.

GASTAUT Yvan, 2004, "Marseille cosmopolite. Après les décolonisations : un enjeu identitaire", *Les Cahiers de la Méditerranée*, 67, consultable [en ligne] : http://cdlm.revues.org/document134.html.

JALOUX Emilia, 2005, "L'identité communautaire des marseillais d'origine arménienne", *Faire Savoir*, 5 : 39-41.

LEIRIS Michel, 1969, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard.

LENCLUD Gérard, 1995a, "Les incertitudes de la notion de science appliquée" *in* : Jean-François BARE (éd.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala : 49-63.

LENCLUD Gérard, 1995b, "La question de l'application dans la tradition anthropologique française" *in* : Jean-François BARE (éd.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala : 65-84.

LEVI-STRAUSS Claude, 1974 (1958), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

MATTINA Cesare, 2005, "Les politiques clientélaires comme facteurs de recompositions sociales et ethniques à Marseille", *Faire savoir*, 5 : 61-67.

MOREAU Alain, 2005, "L'importance de l'identité locale chez les adolescents marseillais", *Faire Savoir*, 5 : 33-38.

PERALDI Michel (éd.), 2001, *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Paris.

PERALDI Michel, SAMSON Michel, 2006, *Gouverner Marseille Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte.

PILLET Colette, 2000, "Au moins 520 000 pauvres en PACA", *Sud Insee l'essentiel*, 25.

RAUTENBERG Michel, MICOUD André, BERARD Laurence, MARCHENAY Philippe (dir.), 2000, *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris, Éditions de la MSH.

RINAUDO Christian, BABY-COLLIN Virginie, CUNIN Elisabeth, GRESILLON Boris et DORIER-APPRILL Elisabeth, 2007, "Fêter" *in :* DORIER-APPRILL Elisabeth et GERVAIS-LAMBONY Philippe (éd.), *Vies citadines*, Paris, Belin : 171-190.

TARRIUS Alain, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, Paris, Editions de l'Aube.

TRAÏNI Christophe, 2002, "L'épicentre d'un 'séisme électoral'. Le vote front national en région PACA" *in* : Christophe TRAÏNI (ed.), *Vote en PACA : les élections 2002 en Provence Alpes Côte d'Azur*, Paris,

Karthala : 21-48.

Florence Bouillon, Jean-Christophe Sevin
Introduction : migrations et patrimonialisation en débats,
Numéro 12 - février 2007.